

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DIU SANTE AU TRAVAIL : QUALIFICATION INFIRMIERE



Présentation

ď



Objectifs

- Être capable de se situer dans le milieu du travail par la connaissance et la compréhension du cadre économique, juridique, organisationnel et relationnel du dispositif de santé au travail
- Être capable de participer à l'identification et l'évaluation des facteurs de risque pour la santé liés aux conditions de travail
- Connaître et comprendre, savoir identifier et évaluer les interrelations entre travail et santé humaine

- Être capable de participer à l'identification et à l'évaluation des besoins de santé tant au plan individuel que collectif dans l'entreprise
- Être capable de participer à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation d'un programme de prévention de santé au travail, incluant les soins d'urgence et les plans d'intervention en cas de risque pour l'environnement
- Connaître les éléments de gestion d'un service de santé au travail
- Développer des aptitudes au travail en équipe, à l'auto entretien des connaissances, aux actions collectives et d'éducation et de promotion de la santé en milieu de travail
- Utiliser les compétences acquises

Accessibilité personnes en situation de handicap

Si vous rencontrez des difficultés liées à une maladie, à un handicap permanent ou passager, l'Espace Handicap, en collaboration avec le Service de santé étudiante et l'association partenaire Handisup, vous aide à et vous accompagne tout au long de votre cursus.

Organisation

Modalités pédagogiques



Les modalités pédagogiques sont adaptées en fonction des compétences et connaissances visées par l'enseignement. Sont notamment mobilisés les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) et/ou les travaux pratiques (TP).

Contrôle des connaissances

 L'évaluation porte sur les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets sur la pratique professionnelle, des connaissances et compétences acquises lors de la formation)

L'évaluation comprend :

- 1) La participation obligatoire aux modules d'enseignements
- 2) La réalisation des travaux d'application à l'issue de chacun des 5 premiers modules d'enseignement
- 3) La soutenance d'un mémoire de fin d'étude Evaluation de la formation par le participant :
- L'évaluation porte sur la mesure de la satisfaction du participant sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- · Questionnaire d'appréciation

Admission

Conditions d'admission

Le dépôt des candidatures est à effectuer par mail : celine.davo@chu-rouen.fr

Modalités d'inscription

Une commission pédagogique examine votre candidature et émet un avis. Vous recevrez votre confirmation d'admission sur votre espace candidat ainsi que dans votre boite mail. En cas d'admission, votre inscription administrative à

l'université sera automatiquement saisie par les services de scolarité une fois votre candidature confirmée. Vous recevrez un lien d'activation de votre compte universitaire Multipass. L'UMFCS reprendra contact avec vous afin de vous transmettre un contrat de formation à signer mentionnant les modalités de paiement. Si vous avez indiqué une prise en charge par un tiers, c'est celui-ci qui recevra une convention de formation à signer.

Public cible

- Cette formation s'adresse aux infirmiers diplômés d'état exerçant ou souhaitant exercer dans un service de santé au travail
- · Minimum requis exigé : DE d'infirmier

Droits d'inscription

Le montant des frais de formation sont consultables sur le site internet du CFCA, rubrique LE CFCA > ☑ Nos tarifs.

Infos pratiques

En savoir plus

Picto Access Campus Martainville, UFR Santé (Bâtiment STEWART)

L https://pictoaccess.fr/cards/campus-martainville-ufr-desante-batiment-stewart-enseignement



Programme

Organisation de la formation

Durée de la formation :

• Le programme de formation commence en octobre et se termine en octobre de l'année suivante par la soutenance du mémoire de fin d'étude

Modalités d'organisation :

• Les cours sont répartis dans 6 modules, avec environ un module d'une semaine tous les deux mois, en alternance à Caen et à Rouen

Moyens pédagogiques :

- · Cours présentiels avec remise de documents pédagogiques
- Analyse de cas et de pratiques à l'occasion des modules d'enseignements
- Travaux de groupes avec rendu à l'oral
- · Travaux d'application
- Mémoire de fin d'étude, avec accompagnement personnalisé au cours de la formation

Spécifique FOAD:

- · Nature des travaux demandés au stagiaire & temps estimé pour les réaliser
- Entre chaque module, les stagiaires doivent produire un travail écrit ou un diaporama qui sera présenté à l'oral. Ces travaux sont individuels ou en groupe
- Il n'y a pas de travail d'application après le 6eme module car il est remplacé par la soutenance du mémoire de fin d'étude
- Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD
- Les étudiants sont suivis individuellement à chacun des regroupements pour évaluer leur avancée dans l'acquisition des connaissances
- · Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire
- Les cours sont assurés par des enseignants hospitalo-universitaires de médecine du travail de Caen et Rouen, par des infirmières de santé au travail ayant bénéficié de la formation (DIUST ou licence professionnelle de santé au travail) et par des professionnels de terrain (médecins du travail, psychologues, intervenant en prévention des risques professionnels, ingénieur conseil de la CARSAT)
- Les cours sont l'occasion pour les stagiaires de discuter avec les enseignants et l'équipe pédagogique
- · Les membres de l'équipe pédagogique sont de plus joignables par mail ou téléphone entre les périodes de regroupement.